

Appel à Projets

Gestion et valorisation durable de la Haie Occitanie 2025

Annexe 2 : Dossier de présentation du projet

Table des matières

[1. Titre du projet 2](#_Toc208852330)

[2. Identification des porteurs de projets 2](#_Toc208852331)

[3. Contexte territorial du projet 2](#_Toc208852332)

[4. Description du projet 2](#_Toc208852333)

[5. Suivi et planning du projet 5](#_Toc208852334)

[6. Résultats et Objectifs attendus 5](#_Toc208852335)

[7. Engagements spécifiques en cas d’investissement 5](#_Toc208852336)

[8. Suivi du projet 6](#_Toc208852337)

[9. Actions de communication 6](#_Toc208852338)

# **Titre du projet**

Préciser le nom du projet

# **Identification des partenaires du projet**

Le terme « partenaire » désigne, d’une part, les partenaires principaux, porteurs du projet et bénéficiaires de l’aide, éventuellement réunis au sein d’un consortium, et d’autre part, les partenaires au sens large, impliqués de manière indirecte dans le projet.

Il convient de :

* présenter les partenaires du projet en détaillant leurs noms, leurs activités principales, leur périmètre d’action géographique ainsi que les atouts qu’ils apportent pour assurer la réussite du projet ;
* identifier le pilote du projet ; rôle des porteurs du projet , rôles de partenaires impliqués de manière indirecte dans le projet ;
* mettre en évidence la complémentarité entre les différents acteurs ;
* préciser si certains partenaires sont engagés dans une démarche de certification relative à la gestion durable de la haie ou dans un autre dispositif du Pacte en faveur de la Haie.

Dans le cas des Grandes Entreprises un scénario contrefactuel devra être fourni en pièce jointe la candidature. (**Annexe 3 « Scénario contrefactuel »)**

# **Contexte territorial du projet**

Apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

* Quel est le périmètre géographique du projet ?
* Une filière de valorisation du bois issu de haies déjà présente sur le territoire ?
* Quel est son niveau de maturité et de développement ?
* Quels en sont les acteurs ?
* Quel est l’état de la ressource ?
* Quel est le niveau d’équipement matériel ?
* Quel volume de bois bocager est actuellement commercialisé sur le territoire ?
* Dans quelle dynamique s’inscrit ce projet ?
* Quelles actions ont déjà pu être menées sur le territoire ?

# **Description du projet**

Quel(s) est/sont le(s) objectifs(s) du projet ?

Quel(s) public(s) ou cible(s) il accompagnera et de quelle manière ils seront associés ou touchés ?

En quoi ce projet permet de répondre au développement de la filière de valorisation de la haie sur ce territoire ?

En quoi ce projet permet-il de mieux connaitre la ressource ou de favoriser une gestion et valorisation durable de cette ressource ?

Quelle complémentarité avec d’autres actions et travaux potentiellement financés et mis en œuvre dans le cadre des autres dispositifs du Pacte en faveur de la Haie ?

Quels bénéfices pour le secteur agricole ? Forestier?

Le cas échéant quelle plus-value sociale apportera le projet ?

* **Volet Animation**

Pour les différentes actions envisagées au volet animation, préciser les moyens humains, matériels et immatériels mobilisés pour la réalisation de ce projet. Pour chaque action du volet animation, un objectif de réalisation/objectif de résultat devra être fourni à minima par le porteur de projet.

L’ensemble des actions figurant au projet pour le volet animation seront reprises à l’identique dans l’annexe financière.

* **Volet investissement matériel**

Détailler le type d’investissement matériel envisagé et justifier les besoins en s’appuyant sur la démonstration d’une augmentation nette attendu du volume ou de la qualité de bois bocager mobilisé durablement ou mis sur le marché.

Il conviendra de démontrer le bon dimensionnement de l’outil en s’appuyant sur l’estimation du taux de charge du nouvel équipement, de la production envisagée de bois sec, du nombre de jours d’utilisation de l’équipement….

Démontrer la complémentarité de l’investissement matériel avec les actions d’animations territoriales et les solutions organisationnelles pour regrouper de la filière.

Dans le cas où un projet d’investissement matériel ne serait pas couplé à une action d’animation sur le présent appel à projet, le porteur de l’action s’engage à présenter une justification des besoins sur la base d’un diagnostic corroborant le choix et le dimensionnement des investissements (**Annexe 5 « Diagnostic territorial du matériel »**). Il sera à remettre en pièce jointe en complément du dossier de demande d’aide afin de décider de la suite sur l’éligibilité des investissements. Il est conseillé de faire réaliser ce diagnostic de territoire par un organisme tiers.

La validation définitive de l’aide accordée à l’investissement sera donnée par la DRAAF au regard des informations présentées dans le diagnostic territorial.

Compléter le tableau (un tableau par équipement) ci-dessous

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du partenaire /Bénéficiaire :** | |
| ***Caractéristiques des plateformes et hangars bois*** | |
| Equipement mutualisé (oui/non) |  |
| Surface totale (m2) (maximum 1 500 m2) |  |
| Surface terrassé, goudronné, bétonné non couverte dédiée aux plaquettes bocagères (m2) |  |
| Surface couverte dédiée aux plaquettes bocagères (m2) |  |
| Surface du hangar (m2) (maximum 1 000 m2) |  |
| Volume moyen envisagé de bois stocké dans le bâtiment couvert (map/stère/tonne, indiquer l’unité) |  |
| Quantité minimum prévisionnelle de bois transitant par la plateforme (tonnes/an) ou le hangar bois bûche (stère/an) |  |
| Taux de bois certifié Label Haie ou équivalent mobilisé (%) |  |
| ***Les équipements assurant la préparation et le tri des bois*** | |
| Type d’équipement de préparation et/ou de tri |  |
| Quantité minimum prévisionnelle de biomasse transitant par l’équipement (tonnes/ an) |  |
| Taux de bois certifié Label Haie ou équivalent mobilisé (%) |  |
| ***Les équipements d’exploitation durable des haies et d’arbres intra-parcellaires (y compris les petits équipements)*** | |
| Type d’équipement d’abattage |  |
| Nombre annuel d’heures d’utilisation prévisionnelles (h/an) |  |
| Taux de charge prévisionnel (%)[[1]](#footnote-2) |  |
| Quantité de bois produit (tonnes/an) (à décliner)   * + Bois plaquette énergie ou autre usage (BRF, paillage..)   + Bois Bûche   + Bois d’œuvre |  |
| Taux de bois certifié Label Haie ou équivalent mobilisé (%) |  |

*Gestion durable, certification*

Quels sont les engagements du porteur de projet dans les démarches de certification Label haie ou équivalent, projet garantissant un haut niveau d’ambition écologique, projet favorisant les bonnes pratiques au niveau territorial et évolution vers des pratiques de coupe compatibles avec une gestion durable ?

Le projet s'inscrit-il dans une trajectoire d'approvisionnement croissant en bois labélisé pour garantir un haut niveau d’ambition écologique ?

Comment espère-t-il y parvenir ?

***Traçabilité des produits***

Le cas échéant, quelles sont les procédures de suivi des approvisionnements envisagées ou mises en place pour garantir une traçabilité des flux de biomasse du projet, en particulier sur l’origine géographique et la nature du bois ?

# **Suivi et planning du projet**

* Indiquer la durée prévue du projet.
* Lister et décrire les différentes actions prévues sur chacun des volets activés. Préciser leur finalité et les partenaires impliqués.
* Fournir un calendrier des actions (par exemple sous forme de diagramme de Gantt). Insérer un échéancier prévisionnel de la réalisation/investissement
* Décrire la gouvernance et le pilotage prévus pour la réalisation et le suivi du projet : Présenter la stratégie d’intervention, en précisant les jalons décisionnels ainsi que les modalités de gouvernance mis en place.

# **Résultats et Objectifs attendus**

A l’issue du projet, quelle serait la situation souhaitée ?

Détailler les **objectifs attendus** à l’aide d’indicateurs :

* nombre d’agriculteurs sensibilisés à la gestion durable des linéaires et à la valorisation durable du bois bocager,
* nombre d’agriculteurs engagés dans une logique de gestion durable,
* nombre d’agriculteurs engagés dans une logique de certification de leur ressource (label Haie),
* km linéaires de plantations, km linéaires de haies et d’arbres intraparcellaires sous gestion durable,
* projection d’évolution de la part de bois labellisé dans la ressource,
* quantité de bois valorisé, qualité du bois,
* nombre d’accompagnements, nombre de publics/cibles touchés et/ou de manifestations tenues,
* ou tout autre indicateur que le porteur de projet trouverait pertinent.

# **Engagements spécifiques en cas d’investissement**

L’investissement doit respecter toutes les lois et normes applicables et le bénéficiaire doit obtenir toutes les autorisations administratives nécessaires relatives à la conformité des investissements.

Le bénéficiaire renonce, durant une période de trois ans après la fin de l’opération, à toute cession totale ou partielle des équipements aidés à un tiers.

# **Suivi du projet**

Le porteur de projet remettra à la DRAAF le cas échéant un ou plusieurs rapport(s) intermédiaire(s) selon la durée du projet ainsi qu’un rapport final une fois l’opération réalisée.

Ces rapports doivent permettre à l’instructeur d’évaluer l’avancement du projet ou de valider son achèvement selon les cas et de permettre le versement final de la subvention par la DRAAF

Le contenu détaillé de ces rapports sera défini dans les décisions de financement

# **Actions de communication**

Le porteur de projet détaillera le cas échéant son plan de communication autour du projet.

1. Taux de charge prévisionnel : Rapport entre le temps maximum de travail fourni par rapport au temps moyen d’utilisation [↑](#footnote-ref-2)